

Dossier PAC • Campagne 2016

Bordereau d'envoi des étiquettes de chanvre

Ce document doit être déposé à la DDT(M) le 17 mai 2016 au plus tard.

**En cas de semis réalisés après le 17 mai 2016, ce bordereau doit être déposé
au plus tard le 30 juin 2016.**

❖ IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

N° Pacage : N° Siret :

Nom ou Raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

	Production de culture industrielle (semences de génération R1 et R2)	Production de semences de chanvre (semences de génération G0, G1, G2, G3)
Nombre total d'étiquettes de semences certifiées de chanvre des variétés autorisées en France	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Quantité de semences utilisées par hectare	<input type="text"/> kg	<input type="text"/> kg
Superficie totale de chanvre	<input type="text"/> ha <input type="text"/> ares	<input type="text"/> ha <input type="text"/> ares

Fait à :, le | | | | 2 0 1 6 |

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC